



*Communiqués de presse - archives nationales 2005*

## **Le programme pilote de logement abordable pour étudiants est étendu au Cap-Breton**

**SYDNEY, Nouvelle-Écosse, 24 novembre 2005** – Les parents seuls à faible revenu inscrits à l'Université du Cap-Breton auront dorénavant accès à un logement locatif abordable grâce au programme pilote de logement étudiant créé aux termes de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable.

C'est ce qu'ont annoncé aujourd'hui, Rodger Cuzner, député de la circonscription fédérale du Cap-Breton, au nom de l'honorable Joe Fontana, ministre du Travail et du Logement, et l'honorable David Morse, ministre des Services communautaires de la Nouvelle-Écosse. En vertu du programme, on versera un supplément de loyer à cinq parents seuls à faible revenu, au maximum, qui sont inscrits à temps plein à l'Université du Cap-Breton.

« Le gouvernement du Canada est fier de soutenir des initiatives de logement abordable à l'intention de tous les Canadiens », a déclaré le député Cuzner. « En aidant à loger les parents seuls qui étudient à l'Université du Cap-Breton, nous faisons la démonstration de notre engagement auprès des familles et de l'enseignement supérieur. Favoriser l'accès à une meilleure éducation par l'entremise du logement abordable constitue un investissement dans l'avenir du Canada ».

« L'accès à des logements abordables permettra d'amenuiser un certain nombre d'inquiétudes qui préoccupent les parents seuls aux études et leur famille », a indiqué M. Morse. « Nous espérons en apprendre davantage sur les besoins des étudiants chefs de famille monoparentale, et dans quelle mesure nous pouvons mieux soutenir leurs efforts pour obtenir un diplôme universitaire ».

Les étudiants chefs de famille monoparentale inscrits à temps plein à l'Université du Cap-Breton pourront présenter une demande de supplément de loyer pour les aider à s'acquitter du coût du logement. Le supplément de loyer sera offert aux étudiants admissibles dont l'appartement a été jugé sans danger à la suite d'une inspection, et qui a été approuvé par la Cape Breton Island Housing Authority. Ainsi, les familles concernées pourraient demeurer dans leur logement actuel.

Pour être admissibles au programme de logement pour étudiants, les demandeurs doivent être inscrits à temps plein à l'Université du Cap-Breton, être chefs de famille monoparentale ayant la garde et être admissibles au logement public, et leur dossier doit avoir été approuvé par la Nova Scotia Student Assistance.

« L'université du Cap-Breton est fière de participer à ce projet pilote de logement pour les parents seuls », a indiqué John Harker, président de l'université. « Le logement abordable et des mesures de soutien convenables pour les étudiants, surtout pour les parents seuls, sont essentiels, alors qu'ils poursuivent leurs études postsecondaires. Sans mesures de soutien, l'accès aux études supérieures devient dénué de sens ».

Le Department of Community Services travaille à l'heure actuelle avec les universités de la Nouvelle-Écosse afin de déterminer de quelle façon il pourrait le mieux répondre aux besoins des chefs de famille monoparentale à faible revenu qui entreprennent des études universitaires. Des programmes pilotes de logement pour étudiants sont également offerts aux Universités Acadia et St. Francis Xavier. La province espère lancer des programmes pilotes semblables de logement

Nouvelles hypothécaires - Le programme pilote de logement abordable pour étudiants est ...  
abordable pour étudiants dans d'autres universités de la Nouvelle-Écosse.

Jusqu'à maintenant, près de 26 millions de dollars ont été annoncés par le gouvernement du Canada, la province de la Nouvelle-Écosse et ses partenaires relativement à la construction ou à la rénovation de plus de 600 logements dans la province. En tout, 56,18 millions de dollars seront disponibles en application de l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable.

**Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

Karen White  
Services communautaires  
(902) 424-4038  
[whitekl@gov.ns.ca](mailto:whitekl@gov.ns.ca)

Marianne Murphy  
Société canadienne d'hypothèques et de logement  
(902) 426-6581  
[mmmurphy@cmhc.ca](mailto:mmmurphy@cmhc.ca)

Pour obtenir des informations sur l'Entente Canada - Nouvelle-Écosse concernant le logement abordable, veuillez vous adresser aux bureaux des services d'habitation de votre région ou visitez le site Web du ministère des Services communautaires à l'adresse [www.gov.ns.ca/com](http://www.gov.ns.ca/com).